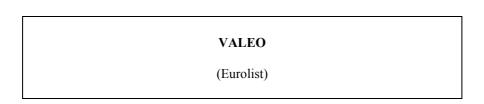
Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)



Par courrier du 19 avril 2007, la société Brandes Investment Partners, LP (1) (11988 El Camino Real, Suite 500, San Diego, Californie, 92130 Etats-Unis) agissant pour le compte de clients sous gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 13 avril 2007, par suite d'une cession d'actions VALEO sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de cette société et détenir 3 572 038 actions VALEO représentant autant de droits de vote, soit 4,60% du capital et 4,51% des droits de vote dans cette société (2).

Brandes Investment Partners, LP a précisé qu'elle ne détient pas de titres VALEO pour son propre compte et qu'aucun des clients pour le compte desquels elle intervient dans le cadre d'un mandat discrétionnaire ne comptabilise individuellement plus de 5% du capital de VALEO. Brandes Investment Partners, LP a indiqué également qu'elle dispose, aux termes du contrat l'unissant à ses clients ("*Investment Advisory Agreement*"), d'un pouvoir de vote sur les actions acquises pour leur compte.

(1) Brandes Investment Partners est une "Deleware limited partnership" avec deux "partners": Brandes Investment Partners, Inc. (General Partner) et Brandes Worldwild Holdings, LP (Limited Partner). Brandes Investment Partners est enregistrée en tant qu'"investment adviser".

(2) Sur la base d'un capital composé de 77 580 617 actions représentant 79 155 574 droits de vote.